

SERVICE DE COLLECTE EN PORTE À PORTE

REPRISE À COMPTER DU 29 MARS 2021
JUSQU'AU 13 NOVEMBRE 2021



CAUX-AUSTREBERTHE
communauté de communes

Le pôle propriété de la Communauté de communes Caux-Austreberthe assure la collecte de vos tontes de gazon et les petites tailles de haies (diamètre inférieur à 10 cm, d'une longueur de 1.5m maximum et ficelées avec une corde).

QUAND ?

LIMÉSY : Lundi

BARENTIN :
Mercredi, jeudi ou vendredi
selon les secteurs*

PAVILLY : Lundi, Mardi,
jeudi ou vendredi selon les
secteurs*

(*cartes sur le site internet)

Consignes

Les déchets doivent être sortis la veille au soir du jour de collecte.

Dans des sacs* ouverts, ou en fagots ficelés ou dans le conteneur adapté.

Pour les jours fériés, la collecte sera faite le lendemain.

*disponibles à l'accueil de la Communauté de communes pour les communes qui ne disposent pas de sacs

www.ccauxaustreberthe.fr

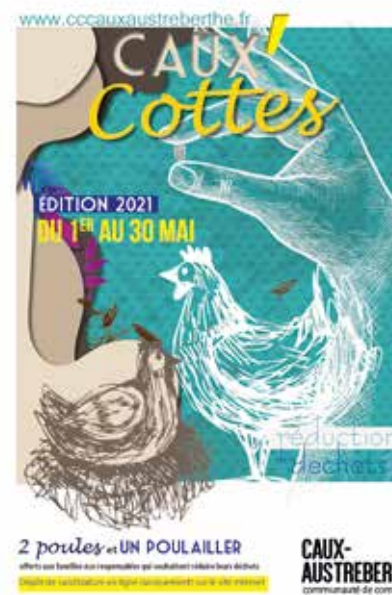
DÉCHETS VERTS ET BIODÉCHETS INFORMATIONS



CAUX-AUSTREBERTHE
communauté de communes



www.ccauxaustreberthe.fr



Dans le numéro ACTU Caux-Austreberthe d'avril,

À lire les chiffres et le circuit des déchets verts.

Sur www.ccauxaustreberthe.fr

Découvrez l'opération «MULCHING» : financement de robot tondeuse ou kit mulching jusqu'à 300 euros.

Pensez au compost !

Le mémo composteur vite et pratique sur les usages du composteur est disponible sur le site www.ccauxaustreberthe.fr/déchets-prevention-des-dechets-et-assimiles-

Biodéchets : le retour des Caux'cottes

Pour la troisième édition ! Dépôt de candidature en ligne dès la fin du mois d'avril.

